

SO.3 - REMPLIR UN PLAN DE VOL CAM

Tout comme dans l'aviation civile, les pilotes évoluant en CAM se doivent de remplir un plan de vol avec les spécificités du vol militaire.

Ce document est inspiré directement de la DIRCAM (ENR1.10) avec bien sur les adaptations à IVAO.

Pour rappel,

La Circulation Aérienne Militaire (CAM) regroupe l'ensemble des mouvements d'aéronefs qui pour des raisons technique ou militaire, relevant de la réglementation propre à la circulation "extra-civile". La CAM englobe aussi la Circulation d'Essai et Réception (CER) qui regroupe tous les aéronefs en essai, en réception ou vol à caractère technique.

CASE 7: IDENTIFICATION DE L'AERONEF

Inscrire en 7 caractères au maximum la marque OACI d'immatriculation d'aéronef et en case 18 après REG/l'indicatif opérationnel ou le n° de mission utilisé dans les communications radio.

Pour les vols en formation, identification de l'aéronef leader uniquement, l'immatriculation des autres aéronefs étant portée en case 18 après RMK/.

Sur IVAO dans un souci de praticité, il faudra insérer **REG/CALLSIGN** et **CS/CALLSIGN**.
Afin de rendre celui-ci visible par le contrôleur sur l'écran de contrôle.

EX : case 7 : FRBAJ case 18 : HORUS 25 (dans le cas d'un plan de vol CAM).

En GAT l'indicatif sera placé en case 7 et l'immatriculation en case 18 comme dans un PLN standard.

CASE 8: REGLES DE VOL ET TYPE DE VOL

Sur IVAO, il n'est pas possible de renseigner la règle de vol comme dans un plan de vol CAM, il faudra donc procéder comme suit :

Règles de vol : inscrire I pour la CAM I et CAM T, inscrire V pour la CAM V et CAM T.

Type de vol : inscrire M ou X pour les vols SO.

Rappel :

CAM I = Vol IFR Militaire.

CAM V = Vol VFR Militaire.

CAM T = Vol tactique, qui peut être effectué à vue ou aux instruments.

REEMPLIR UN PLAN DE VOL CAM	Version 1.0	02 Avril 2020	Page 1
© IVAO Division France – Département SO	FR-SOAC		

CASE 9: NOMBRES D'AFCT – TYPES D'AFCT – ET CATEGORIES DE TURBULANCES

Nombre d'aéronefs : indiquer le nombre d'aéronefs s'il y en a plus d'un.

Type d'aéronefs : indiquer le type désigné par l'abréviation spécifiée dans le DOC OACI 8643.

Si la formation réunie des aéronefs de plusieurs types, inscrire ZZZZ et spécifier nombre et type d'aéronefs en case 18 après TYP/.

Catégorie de turbulence de sillage : indiquer la turbulence de sillage par l'un des caractères suivants :

J - Pour les A380-800

H - gros porteur, pour les aéronefs dont la masse maximale certifiée au décollage est égale ou supérieure à 136 000 kg.

M - moyen tonnage, pour les aéronefs dont la masse maximale certifiée au décollage est inférieure à 136 000 kg mais supérieure à 7 000 kg.

L - faible tonnage, pour les aéronefs dont la masse maximale certifiée au décollage est inférieure ou égale à 7 000 kg.

CASE 10a: EQUIPEMENTS COM/NAV/APP

ACARS - ICAO International Flight Plan

International Flight Plan

<<= (FPL 7 aircraft ident. - 8 flight rules - type of flight <<=

- 9 number type of aircraft / wake turbulence cat. 10 equipment <<=

- 13 departure aerodrome departure time <<=

Radio and Navigation Equipment onboard

Radio and Navigation Equipment

- S - Standard (VHF, VOR, ILS)
- A - GBAS Ldg System
- B - LPV
- C - Loran C
- D - DME
- E1 - FMC WPR ACARS
- E2 - D-FIS ACARS
- E3 - PDC ACARS
- F - ADF
- G - GPS / GNSS
- H - HF RTF
- I - INS (Inertial nav)
- Z - Other (specify in item 18 preceded by COM/NAV/ or DAT/)
- J1 - CPDLC ATN VDL Mode 2
- J2 - CPDLC FANS 1/A HFDL
- J3 - CPDLC FANS 1/A VDL Mode 4
- J4 - CPDLC FANS 1/A VDL Mode 2
- J5 - CPDLC FANS 1/A SATCOM (INMARSAT)
- J6 - CPDLC FANS 1/A SATCOM (MTSAT)
- J7 - CPDLC FANS 1/A SATCOM (Iridium)
- K - MLS
- L - ILS
- M1 - ATC RTF SATCOM (INMARSAT)
- M2 - ATC RTF (MTSAT)
- M3 - ATC RTF (Iridium)
- O - VOR
- R - PBN (PBN/ required in item 18)
- T - TACAN
- U - UHF RTF
- V - VHF RTF
- W - RVSM (FL290-FL410)
- X - MNPS
- Y - 8.33 kHz radio

OK Cancel

Si la lettre **R** est utilisée, les performances de navigation qui peuvent être atteintes sont précisées dans la **case 18** à la suite de **PBN/**

Si la lettre **Z** est utilisée, préciser dans la **case 18** l'autre équipement transporté, ou les autres possibilités, à la suite de **COM/**, **NAV/** ou **DAT/**, en fonction de l'équipement

CASE 10b: EQUIPEMENTS DE SURVEILLANCE (TRANSPONDEUR)

The screenshot shows the 'ACARS - ICAO International Flight Plan' form. The '10 equipment' field is highlighted with a red box. The form includes fields for aircraft identification, flight rules, type of flight, number, type of aircraft, wake turbulence category, departure aerodrome, and departure time.

The 'Transponder Type' dialog box shows the following options:

- N - no transponder on board
- A - Mode A only (no altitude reporting)
- C - Mode C
- E - mode S (with aircraft ID, pressure altitude and ADS-B)
- H - mode S (with aircraft ID, pressure altitude and enhanced surveillance capability)
- I - mode S (with aircraft ID, but without pressure altitude)
- L - mode S (with aircraft ID, pressure altitude, ADS-B and enhanced surveillance capability)
- P - mode S (with pressure altitude, but without aircraft identification)
- S - mode S (with aircraft ID and pressure altitude)
- X - mode S (without aircraft ID and pressure altitude)

ADS-B / ADS-C (applies only for mode S transponders)

- B1 - ADS-B with dedicated out capability
- B2 - ADS-B with dedicated in and out capability
- U1 - ADS-B out capability using UAT
- U2 - ADS-B in and out capability using UAT
- V1 - ADS-B out capability using VDL Mode 4
- V2 - ADS-B in and out capability using VDL Mode 4
- D1 - ADS-C with FANS 1/A capabilities
- G1 - ADS-C with ATN capabilities

Buttons: OK, Cancel

CASE 13: AERODROME DE DEPART ET HEURE

Insérez l'indicateur d'emplacement OACI de 4 lettres de l'aérodrome de départ.

Si aucun indicateur d'emplacement OACI n'a été attribué, insérez ZZZZ et précisez en case 18 le nom de l'aérodrome de départ (en langage usuel) à la suite du sigle DEP/

EX : DEP/DZ DU BOIS DE ROBERT

L'heure de départ est l'heure estimée du repoussage (ou du départ du poste de stationnement si un repoussage n'est pas nécessaire)

Format UTC "HHMM".

CASE 15: ROUTE

Vitesse de croisière :

Insérez la vitesse de croisière (vitesse propre - TAS) pour la première partie ou la totalité du vol, exprimée en :

- Kilomètres par heure (K suivi de 4 chiffres, ex : K0350),
- Nœuds (N suivi de 4 chiffres, ex : N0220),
- Nombre de Mach, si indiqué par l'autorité compétente, en centièmes d'unité de Mach (M suivi de 3 chiffres, ex : M072).

Niveau de vol ou altitude de croisière :

Insérez au choix :

- Le Niveau de vol : F suivi de 3 chiffres (ex : F085, F320),
- L'altitude en centaines de pieds : A suivi de 3 chiffres (ex : A015, A100),
- Le niveau métrique standard en dizaines de mètres : S suivi de 4 chiffres (ex : S1130) (*),
- L'altitude en dizaines de mètres : M suivi de 4 chiffres (ex: M0710) (*),

Pour les vols CAM V dont le niveau est variable, porter les lettres VFR.

REPLIR UN PLAN DE VOL CAM	Version 1.0	02 Avril 2020	Page 4
© IVAO Division France – Département SO	FR-SOAC		

Route :

Inscrire OAT (Operational Air Traffic = CAM) suivi d'un espace, puis l'indicatif radio du premier CDC ou CMCC intéressé par le vol suivi d'un espace, puis le type de vol initial (AI, AT ou AV) suivi d'un espace.

(Ex : OAT MENHIR AI – OAT RAMBERT AV)

Pour les vols d'essais et de réception, inscrire (EI, EV) Ex : OAT MARINA EI

Décrire ensuite chronologiquement le déroulement du vol, chaque renseignement étant séparé par un espacement :

Route sur itinéraire CAM :

L'indicatif de l'itinéraire (ITI xx) si l'aérodrome de départ se trouve sur l'itinéraire, sinon le sigle DCT (direct) suivi du point de jointe du premier itinéraire, puis l'indicatif de l'itinéraire ;

Puis chaque point de report où sont prévus des changements d'itinéraire, de niveau, de type de vol, de vitesse (plus de 5%), suivis respectivement des nouveaux paramètres.

Ex: vol TOURS - TOURS

OAT RAKI AI DCT RAK05 ITI80 RAK03 ITI70 RAK04 ITI71 RAK05 DCT TUR

Route hors itinéraire CAM :

La description de la route prévue par l'énumération :

- des points tournants désignés par leur indicatif, leurs coordonnées GEOREF ou géographiques, ou leur référence (relèvement et distance) à un point significatif (radiobalise ou point de report)
- des points de changement de niveau,
- des points de changement de type de vol,
- des points de changement de vitesse, suivie des nouveaux paramètres, par l'indication de la zone d'entraînement, du numéro de l'itinéraire ou de la route, de l'axe de ravitaillement, etc...

Pour les phases de descente et de montée devant se dérouler sous contrôle d'une approche, insérer l'abréviation APP suivie de l'indicateur d'emplacement

Ex : vol haut-bas-haut NANCY - NANCY

OAT RAKI AI ITI30 RSL03 ITI40 APP LFOA/AV H0500 DB1040 EB5550 FD4045 APP LFSD/AI F215 NAY

Pour les posés - décollés des hélicoptères, inscrire PODEC suivi du lieu.

REMPLEIR UN PLAN DE VOL CAM	Version 1.0	02 Avril 2020	Page 5
© IVAO Division France – Département SO	FR-SOAC		

CASE 16: AERODROME DE DESTINATION / EET / AERODROME(S) DE DEGAGEMENT

Insérez le code OACI (4 lettres) de l'aérodrome de destination suivi par la durée totale estimée du vol.

En l'absence de code OACI assigné, insérez ZZZZ et spécifiez en clair en case 18 le nom de l'aérodrome de destination après le sigle DEST/

Ex : DEST/CHU DE PALAMBIER LES OLIVIERS

Insérez le code OACI (4 lettres) de l'aérodrome de dégagement.

En l'absence de code OACI assigné, insérez ZZZZ et spécifiez en clair en case 18 le nom de l'aérodrome après le sigle ALTN/

CASE 18: RENSEIGNEMENTS DIVERS

Inscrire 0 (zéro) si aucun renseignement n'est donné dans cette case.

Inscrire dans l'ordre tout ou partie des renseignements suivants après le sigle approprié suivi d'une barre oblique :

STS/ : vol nécessitant une surveillance particulière :

ALTRV	vol effectué conformément à une réservation d'altitude. <i>flight executed in accordance with altitude reservation.</i>
ATFMX	vols soumis à l'autorisation de la DGAC/DTA-MCU sur demande justifiée des exploitants d'aéronefs (AIP ENR 1.9.3.3). <i>flight under authorization by the DGAC/DTA-MCU upon a justified request of aircraft operators (AIP ENR 1.9.3.3).</i>
FFR	lutte incendie. / <i>fire fighting.</i>
FLTCK	vérification en vol de l'étalonnage d'aides de navigation. <i>verification in flight of the calibration of navigation aids.</i>
HAZMAT	vol transportant des marchandises dangereuses. <i>flight carrying hazardous materials.</i>
HEAD	vol avec statut «Chef d'État». / <i>flight with «Head of State» status.</i>
HOSP	vol sanitaire déclaré par les autorités médicales. <i>medical flight declared by the medical authorities.</i>
HUM	vol effectué dans le cadre d'une mission humanitaire. <i>flight executed as part of a humanitarian mission.</i>
MEDEVAC	vol d'évacuation sanitaire (urgence vitale). <i>medical evacuation flight (vital emergency)</i>
NONRVSM	vol sans possibilité RVSM prévoyant d'utiliser un espace aérien RVSM. <i>flight without possibility of RVSM planning to use an RVSM airspace.</i>
SAR	vol participant à une mission de recherche et sauvetage. <i>flight participating in a search and rescue mission.</i>
STATE	vol participant à une opération des services militaires, de la douane ou de la police. <i>flight participating in an operation of the military services, the customs or the police.</i>

PBN/ : indication des possibilités RNAV et RNP. Inscrire le plus grand nombre possible des descripteurs qui s'appliquent au vol, jusqu'à un maximum de 8, c.-à-d. maximum de 16 caractères.

A1	RNAV 10 (RNP 10)
B1	RNAV 5 tous capteurs permis / <i>RNAV 5 of all sensors allowed</i>
B2	RNAV 5 GNSS
B3	RNAV 5 DME/DME
B4	RNAV 5 VOR/DME
B5	RNAV 5 INS <i>ou/or</i> IRS
B6	RNAV 5 LORAN C
C1	RNAV 2 tous capteurs permis / <i>RNAV 2 of all sensors allowed</i>
C2	RNAV 2 GNSS
C3	RNAV 2 DME/DME
C4	RNAV 2 DME/DME/IRU
D1	RNAV 1 tous capteurs permis / <i>RNAV 1 of all sensors allowed</i>
D2	RNAV 1 GNSS
D3	RNAV 1 DME/DME
D4	RNAV 1 DME/DME/IRU
L1	RNP 4
O1	RNP 1 de base tous capteurs permis / <i>RNP 1, basic, of all sensors allowed</i>
O2	RNP 1 de base GNSS / <i>RNP 1, basic, of GNSS</i>
O3	RNP 1 de base DME/DME / <i>RNP 1, basic, of DME/DME</i>
O4	RNP 1 de base DME/DME/IRU / <i>RNP 1, basic, of DME/DME/IRU</i>
S1	RNP APCH
S2	RNP APCH avec/with BARO-VNAV
T1	RNP AR APCH avec RF (autorisation spéciale requise) / <i>RNP of AR APCH with RF (special authorisation required)</i>
T2	RNP AR APCH sans RF (autorisation spéciale requise) / <i>RNP of AR APCH without RF (special authorisation required)</i>

NAV/ : renseignements significatifs ayant trait à l'équipement de navigation, autre que ce qui est précisé à la rubrique **PBN/**.

COM/ : application ou possibilités de communication non spécifiées dans la case 10-a.

DAT/ : applications ou possibilités de données non spécifiées dans le champ 10-a. (réservé)

SUR/ : applications ou possibilités de surveillance non spécifiées dans le champ 10-b.

DEP/ : renseignements sur l'emplacement de départ, si le groupe ZZZZ figure dans la case 13, ou de l'organisme des services de la CAM auprès duquel des données de plan de vol complémentaire peuvent être obtenues, si AFIL figure dans le champ 13.

DEST/ : nom et emplacement de l'aérodrome de destination, si le groupe ZZZZ figure dans le champ 16.

DOF/ : 6 chiffres indiquant la date de départ du vol (sous la forme YYMMDD, où YY représente l'année, MM le mois et DD le jour).

**La date du vol est systématiquement précisée en case 18.
UNIQUEMENT POUR UN VOL EN CAM**

REG/ : immatriculation de l'aéronef si elle ne figure pas en case 7, sinon l'indicatif opérationnel ou le numéro de mission s'ils sont utilisés pour les communications radiotéléphoniques.

EET/ : points significatifs ou de passage de vol non contrôlé en vol contrôlé et durées cumulatives de vol.
Rédaction : pas d'espace entre le point et la durée. Un espace entre chaque groupe point-durée.

(Ex : EET/ENSAC0030 MRA020045).

SEL/ : indicatif SELCAL si l'aéronef est doté de l'équipement correspondant.

TYP/ : type(s) d'aéronef, précédé(s) au besoin, sans espace, du (des) nombre(s) d'aéronefs et séparé(s) par un espace, si le groupe ZZZZ figure dans le champ 9.

(Ex : TYP/2F15 5F5 3B2)

OPR/ : nationalité ou appartenance si cela ne ressort pas manifestement de l'identification de l'aéronef donné en case 7.

ALTN/ : indicateur d'emplacement OACI de quatre lettres de l'aérodrome ou des aérodromes de dégagement à destination en clair si ZZZZ figure en case 16.

RALT/ : indicateur d'emplacement OACI de quatre lettres de l'aérodrome ou des aérodromes de dégagement en route en clair si ZZZZ figure en case 16.

TALT/ : indicateur d'emplacement OACI de quatre lettres de l'aérodrome ou des aérodromes de dégagement au décollage, en clair si ZZZZ figure en case 16.

RIF/ : détails sur la route menant au nouvel aérodrome de destination suivis de l'indicateur d'emplacement OACI de quatre lettres de cet aérodrome.

RMK/ : Tous autres renseignements ou demandes jugés utiles

- Pour les vols en formation, l'immatriculation des autres aéronefs.
- Pour les vols ne devant pas être interceptés à titre d'exercice, le sigle NOPDA.
- Pour les ravitaillements en vol, le sigle RVT suivi du numéro de l'axe.

Pour plus de réalisme :

ORGN/ : adresse RSFTA de 8 lettres de l'expéditeur ou autres coordonnées appropriées, dans les cas où l'identification de l'expéditeur du plan de vol risque de ne pas être facile à établir, si l'autorité des services de la CAM l'exige.

RMK/ :

- Pour les survols de territoires étrangers par un aéronef français, références des autorisations diplomatiques de survol précédées de DIC suivi du nom du pays en anglais.

Sur IVAO : RMK/DIC XU20 XN20 DE20.

Sigle deux lettres de la division survolée + 20 = 2020.

- Pour que le plan de vol ne soit pas rendu visible ni adressé à un organisme qui n'a pas à en connaître, le sigle PROTECTED.

REMPILIR UN PLAN DE VOL CAM	Version 1.0	02 Avril 2020	Page 8
© IVAO Division France – Département SO	FR-SOAC		

-En dernier renseignement, le numéro départ du plan de vol sous forme de quatre caractères : deux chiffres et les deux dernières lettres de l'indicateur d'emplacement de l'aérodrome expéditeur, précédés du sigle NPL.

(Ex : RMK/NPL05BG).

CASE 19: RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Ces informations ne sont pas transmises avec le plan de vol mais sont conservées au lieu de dépôt du plan de vol. En cas d'urgence, ces informations seront transmises aux services engagés dans les secours.

Autonomie :

A la suite de E/, insérez un groupe de 4 chiffres indiquant l'autonomie en heures et minutes.

Personnes présentes à bord (POB) :

A la suite de P/, indiquez le nombre total de personnes à bord (passagers et membres d'équipage), si cette information est requise par l'autorité ATS compétente. Insérez TBN ("to be notified") si ce nombre n'est pas connu au moment du dépôt.

Pilote commandant de bord (PIC) :

Indiquez après C/ le nom du pilote commandant de bord (sous IVAO, il s'agit du même nom que celui indiqué lors de votre enregistrement).

Couleurs et marques de l'aéronef (MTL) :

Après A/ indiquez le type d'appareil, la texture et les marques significatives telles qu'ils doivent apparaître pour les autres pilotes et les contrôleurs (en cas d'indisponibilité, choisissez un appareil similaire).

LIENS UTILES

[Site IVAO France partie SO](#)

[Documentation DIRCAM](#)

[Remplir son plan de vol civil \(IVAO France\)](#)

[DIRCAM ENR1.10 \(relatif aux plans de vol\)](#)

[Manuel d'Information Aéronautique Militaire \(MIAM\)](#)

[Cartes CAM](#)

Pour toutes question le département SO reste disponible aux adresses suivantes: fr-soc@ivao.aero et fr-soac@ivao.aero .

REEMPLIR UN PLAN DE VOL CAM	Version 1.0	02 Avril 2020	Page 9
© IVAO Division France – Département SO	FR-SOAC		